



Conseil de sécurité

Débat sur la Bosnie et Herzégovine

New York, le 15 mai 2024

Déclaration de la Suisse

Adrian Hauri, Représentant permanent adjoint de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie le Haut-Représentant pour la Bosnie et Herzégovine, M. Christian Schmidt, pour sa présentation et son rapport. Nous soutenons ses efforts pour mettre en œuvre les aspects civils des accords de Dayton. Nous regrettons que les derniers mois n'aient pas permis de progresser de manière plus tangible dans la mise en œuvre de l'Agenda 5+2. Cela reste la condition convenue pour la fermeture du Bureau du Haut-Représentant.

Je souhaite également la bienvenue au président de la présidence collégiale de la Bosnie et Herzégovine et aux représentants de l'Union européenne, de la Serbie et de la Croatie.

Près de trente ans se sont écoulés depuis la signature des accords de paix de Dayton, qui ont créé les bases de la paix en Bosnie et Herzégovine et établi un engagement en faveur d'un État souverain et territorialement intègre. La Suisse reste fermement attachée à ces principes.

J'aimerais souligner trois points :

Premièrement, il est essentiel que les dirigeants influents de toutes les entités de la Bosnie et Herzégovine formulent des intérêts communs pour leur pays et pour son avenir. Le peuple, en particulier les jeunes, ont besoin de perspectives pour eux-mêmes et leurs familles. La récente décision du Conseil européen d'ouvrir des négociations d'adhésion avec la Bosnie et Herzégovine offre une occasion importante dans ce sens, en permettant d'accélérer les progrès sur la voie des réformes.

La Suisse invite tous les acteurs politiques à s'engager de manière constructive dans un véritable dialogue afin de préserver l'unité et la stabilité politique du pays. Cela contribuera également à lutter contre la fuite des cerveaux et de la main-d'œuvre.

Deuxièmement, la confiance dans le fonctionnement des institutions centrales de la Bosnie et Herzégovine, le respect de son ordre constitutionnel et juridique et la protection des libertés fondamentales constituent le fondement d'une société démocratique, pacifique et stable. Les récentes actions de la Republika Srpska visant à transférer des compétences de l'État au niveau des entités et à créer un système électoral parallèle contreviennent à ces principes. La Suisse salue et s'engage activement dans les initiatives soutenues par le Fonds de consolidation de la paix de l'ONU, qui se concentrent notamment sur le dialogue communautaire et la confiance dans les institutions.

Alors que la Bosnie et Herzégovine se prépare pour les élections municipales, la Suisse souligne l'importance de mettre en œuvre les réformes nécessaires pour assurer l'intégrité, la transparence et l'équité du processus électoral. De plus, nous réitérons le besoin d'une représentation accrue des femmes dans l'arène politique.

La Suisse s'oppose par ailleurs à toute tentative de restreindre l'espace civique ou de porter atteinte aux droits humains, notamment à la liberté d'expression, à la liberté d'association et à la liberté des médias. Toute législation doit être conforme aux normes internationales et nationales auxquelles la Bosnie et Herzégovine s'est engagée. La société civile, les journalistes et les défenseuses et défenseurs des droits humains doivent pouvoir exercer leur métier librement et sans intimidation.

Troisièmement, toutes les parties doivent redoubler d'efforts pour promouvoir la coexistence pacifique et la réconciliation. Nous sommes profondément troublés par la prédominance de la rhétorique de division, des discours de haine et des menaces de sécession. Notre histoire commune européenne nous apprend à assumer une responsabilité spécifique à cet égard :

Une responsabilité de lutter contre le révisionnisme historique, contre la glorification des criminels de guerre et contre la négation du génocide. Le traitement du passé, le respect des décisions judiciaires internationales et locales et l'obligation de rendre des comptes sont nécessaires pour prévenir la violence et instaurer une paix durable.

Monsieur le Président,

La Suisse réaffirme son engagement à soutenir la Bosnie et Herzégovine sur la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité, et à construire un avenir uni pour la jeune génération.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Mr. President,

I would like to thank the High Representative for Bosnia and Herzegovina, Mr. Christian Schmidt, for his presentation and report. We support his efforts to implement the civilian aspects of the Dayton Accords. We regret that recent months have not seen more tangible progress in implementing the 5+2 Agenda. This remains the agreed condition for the closure of the Office of the High Representative.

I would also like to extend a welcome to the Chairman of the Bosnia and Herzegovina Collegial Presidency and the representatives of the European Union, Serbia and Croatia.

Almost thirty years have passed since the signing of the Dayton Peace Accords, which laid the foundations for peace in Bosnia and Herzegovina and established a commitment to a sovereign state with territorial integrity. Switzerland remains firmly committed to these principles.

I would like to emphasize three points:

Firstly, it is essential that the influential leaders of all entities in Bosnia and Herzegovina formulate common interests for their country and its future. People, especially young people, need prospects for themselves and their families. The European Council's recent decision to open accession negotiations with Bosnia and Herzegovina offers an important opportunity to accelerate progress towards reform.

Switzerland calls on all political actors to engage constructively in genuine dialogue in order to preserve the country's unity and political stability. This will also contribute to addressing the brain drain and labor migration.

Secondly, confidence in the functioning of Bosnia and Herzegovina's central institutions, respect for its constitutional and legal order, and the protection of fundamental freedoms are the foundations of a democratic, peaceful and stable society. Republika Srpska's recent measures to transfer competences from the state to the entity level, and to create a parallel electoral system, contravene these principles. Switzerland welcomes and is actively involved in initiatives supported by the UN Peacebuilding Fund, which among other things focus on community dialogue and confidence-building in institutions.

As Bosnia and Herzegovina prepares for municipal elections, Switzerland stresses the importance of implementing the necessary reforms to ensure the integrity, transparency and fairness of the electoral process. We also reiterate the need for greater representation of women in the political arena.

Switzerland also opposes any attempt to restrict civic space or undermine human rights, in particular freedom of expression, freedom of association and freedom of the media. All legislation must comply with the international and national standards to which Bosnia and Herzegovina is bound. Civil society, journalists and human rights defenders must be able to exercise their activities freely and without intimidation.

Thirdly, all parties must redouble their efforts to promote peaceful coexistence and reconciliation. We are deeply troubled by the prevalence of divisive rhetoric, hate speech and threats of secession. Our common European history teaches us to assume a specific responsibility in this respect:

A responsibility to combat historical revisionism, the glorification of war criminals and the denial of genocide. Dealing with the past, respecting international and local judicial decisions and ensuring accountability are necessary to prevent violence and build lasting peace.

Mr. President,

Switzerland reaffirms its commitment to supporting Bosnia and Herzegovina on the road to peace, stability and prosperity, and to building a united future for the younger generation.

Thank you.